



Déclaration CFE-CGC

CSE-C ordinaire STELIA du 8 novembre 2021

Le plan d'accompagnement présenté comporte tout ce qu'on est en droit d'attendre pour un tel projet, avec le pragmatisme de garder les outils Microsoft en parallèle au moins le temps d'une « bonne » migration et une partie formation qui semble ne pas être oubliée même si cela se jugera dans la pratique réelle.

Un petit bémol tout de même, le déploiement dans nos filiales aurait pu être plus détaillé, notamment au niveau du calendrier.

A la question « Pour quoi déployer Google Workspace ? », la réponse est évidente pour celles et ceux qui côtoient quotidiennement cet environnement dans leur relation avec nos collègues d'Airbus.

Elle l'est peut-être moins pour bon nombre de salariés STELIA, mais nul doute qu'ils sauront rapidement s'adapter, l'agilité et la réactivité ne sont-elles pas des qualités reconnues de notre entreprise dont sa plus grande richesse est ses salariés ?

Nul doute non plus que les salariés sauront mettre à profit la partie « travail collaboratif » de ce nouvel environnement, qui, au dire de ceux qui l'utilisent, est plus développée que nos outils actuels.

La CFE-CGC y voit là une nouvelle opportunité de promouvoir le déploiement du télétravail, dans le cadre de notre accord Groupe, et demande à la direction de considérer dès à présent une organisation du travail intégrant un plus grand nombre de « télétravailleurs » et de jours « télétravaillés ».

Les élus CFE-CGC rendront un avis favorable à la consultation relative au projet de déploiement de Google Workspace pour le personnel de STELIA Aerospace à compter de janvier 2022.